Arbre ou arbuste aux papillons

Buddleia du père David ou lilas d'été

Cet arbuste nous rappelle que l'église fut une pépinière de botanistes passionnés. Le nom de genre « *Buddleia* » vient en effet du nom d'un religieux et botaniste amateur anglais Adam Buddle (1660-1715) et le nom d'espèce *davidii* d'un prêtre français Jean-Pierre Armand David (1826-1900) passionné de sciences naturelles. Cet arbuste serait-il un don de Dieu ?



Mais il est plutôt un don du jardinier car, originaire des milieux montagneux en Chine (Himalaya), il a été introduit en Europe dans les parcs et jardins d'où il s'est échappé pour coloniser les milieux secs, pauvres en matière organique et ensoleillés (friches, talus, bâtiments en ruine, abords des voies ferrées et autoroutes, berges des rivières, plages de graviers, murs et trottoirs).



La panicule dense que forment ses fleurs peut être présente de fin juin à début



octobre au grand bonheur de nombreux insectes (papillons, abeilles...) qui se régalent de leur nectar très parfumé. Mais ne cherchez pas de chenilles mangeant ses feuilles, car il semblerait, comme tout bon conquérant, qu'il sache amadouer les assiégés sans être menacé de représailles. N'est-ce pas là le panache des envahisseurs?



Ses feuilles, son écorce et ses racines contiennent en effet des molécules toxiques indigestes pour la plupart des espèces autochtones là où il a été introduit. Il a également la faculté de produire une très grande quantité de graines (jusqu'à 3 millions par arbuste) facilitant sa propagation. Le résultat est flagrant : introduit en France à la fin du XX^e siècle,

il est devenu un siècle plus tard envahissant dans le Sud-Ouest, le Sud-Est, la Bretagne et dans le Bassin Parisien. Certes, coloniser des friches n'est finalement pas un mal en soi ; par contre il fragilise d'autres écosystèmes naturels menacés comme notamment les bords des cours d'eau ou les plaines alluviales des rivières.

Donc si vous avez un buddleia dans votre jardin, laissez-le fleurir sans jamais fructifier ou remplacez-le par des Buddleia hybrides stériles (*Buddleia X weyeriana*) ou d'autres espèces non envahissantes (comme le lilas).

Christophe GALET

<u>Bibliographie</u>: MULLER (S.) (coord.), 2004. *Plantes invasives en France: État des connaissances et propositions d'actions*. Muséum National d'Histoire Naturelle, collection Patrimoines Naturels, volume 62, Paris, 168 p.

